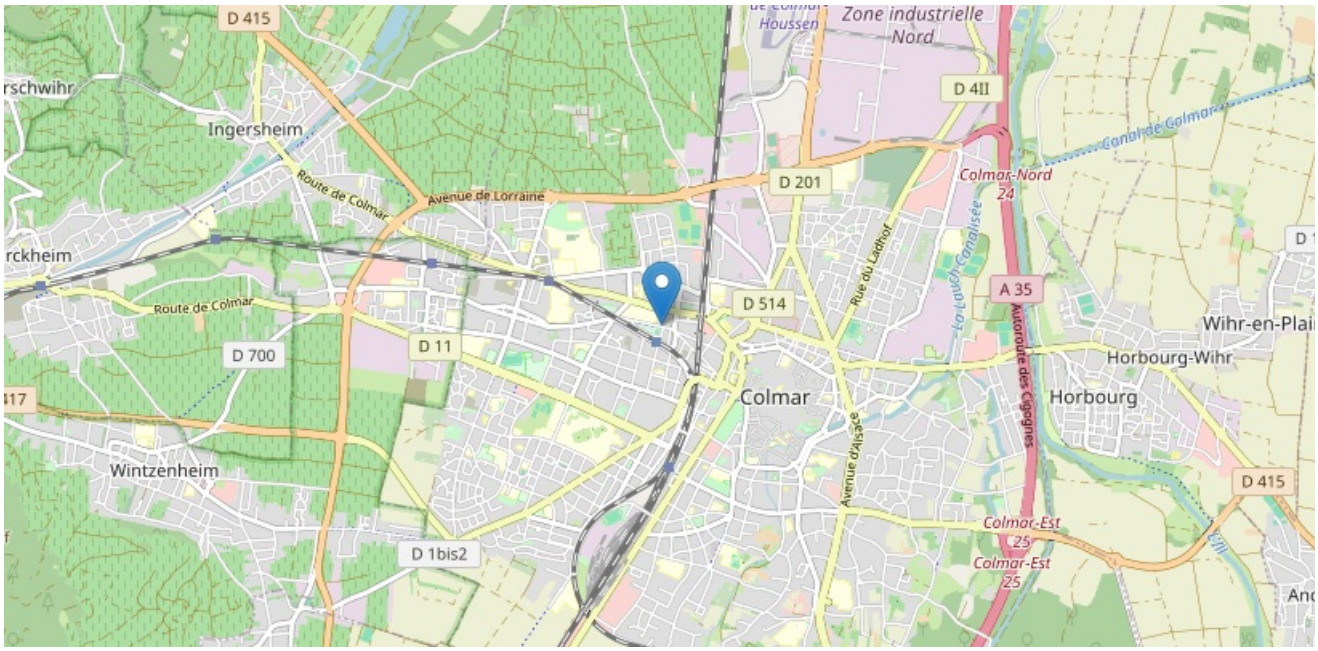
Réflexologie plantaire

Accompagnement (Informer son équipe médico-soignante) | Adultes | Oncogériatrie | Après-cancer | Mieux-être et image de soi | Mieux-être



ADRESSE

Thann
68800 Thann

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Téléphone: 03 67 30 03 67

Mail : contact@dac.alsace

http://www.dac.alsace

STRUCTURE

DISPOSITIF D'APPUI A LA COORDINATION ALSACE
122 rue du Logelbach BP 80469
68020 Colmar

3 séances auprès de partenaires formés en réflexologie plantaire.

Destinés aux patients en cours de traitement et jusqu'à un an après l'arrêt des traitements.

La réflexologie plantaire est fondée sur le fait que chaque partie du corps humain est représentée à un endroit déterminé du pied (points réflexes).

C'est une technique de pression manuelle non invasive qui agit en profondeur, stimule et rétablit l'équilibre de l'organisme. Elle agit en complément de la médecine traditionnelle et ne se substitue pas aux consultations médicales.

Le patient est allongé su un fauteuil d'examen, les pieds nus, en position détente.

La séance dure 45 min, temps de massage inclus.

Les bienfaits :

- Engendrer un état général de relaxation profonde réduisant l'anxiété, les stress, les émotions négatives et améliorant le sommeil.
- Activer le processus de rééquilibration du corps.
- Augmenter la circulation nerveuse et sanguine du corps.
- Améliorer la qualté de vie des patients.
- Renforcer l'effet des traitements médicaux et atténuer les effets secondaires grâce à l'élimination des toxines.

Cet accompagnement ne fait pas partie du panier des soins oncologiques de support défini par l’Institut National du Cancer (INCA) (soins ayant démontré scientifiquement un impact positif sur l’état de santé des patients). Avant d’y avoir recours, il est important d’en discuter avec votre médecin ou l’équipe soignante afin d’évaluer la pertinence et le bénéfice-risque dans le cadre de votre prise en charge.

En savoir plus sur la réflexologie : Cliquez ici